



54^E SUMMER FANCY FOOD SHOW (SFFS)

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2008
Centre Jacob K. Javits, New York, NY

Organisé par la *National Association for the Specialty Food Trade (NASFT)*, le **Summer Fancy Food Show (SFFS)** est l'un des plus grands salons annuels du commerce des aliments gastronomiques et de spécialités aux États-Unis (un marché de 13 milliards de dollars US). Il réunit habituellement environ 2100 exposants.

Participez à cette foire en formule individuelle avec le Groupe Export agroalimentaire et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise¹;
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export) et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 mai 08

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Karine Champagne
(450) 461-6266 poste 206 ou karinechampagne@groupeexport.ca

¹ Selon le tarif en classe économie (excluant les taxes), obtenu d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



54^E SUMMER FANCY FOOD SHOW (SFFS)

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2008
Centre Jacob K. Javits, New York, NY

Tarif membre, participation individuelle dans le 2^ei pavillon Canadien:

Kiosque complet, format 10 x 10 2 500,00 \$ CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

Veuillez ajouter la cotisation annuelle :649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 9 mai 2008

**Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Karine Champagne**

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada


Exportation et
développement
Canada

Export
Development
Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca